



Compte-rendu de l'audience du 24/08/18 avec la nouvelle DRFIP

La nouvelle Directrice a reçu la section FO DGFIP du Bas-Rhin en audience le jour de son arrivée.

Nous avons souhaité évoquer avec elle et ses adjoints des problèmes concrets et ainsi la sensibiliser aux problématiques du Bas-Rhin. Bien entendu, en une heure, nous n'avons pas pu évoquer tous les sujets.

Ses priorités

Nous l'avons d'abord interrogé sur **ses priorités** ou les éventuelles priorités fixées par la DG. Pour l'instant, elle n'en a pas de spécifiques sachant que sa lettre de mission viendra plus tard mais elle appliquera les consignes générales données à tous les n°1 départementaux.

Avenir des services

Notre nouvelle DRFIP nous a assuré qu'elle ferait ce qui doit être fait en bonne intelligence et qu'elle essaiera de faire les changements progressivement autant que possible. Nous la jugerons aux actes !

S'agissant de **l'ASR 2019** (Adaptation des structures du Réseau), la DG a validé les propositions de la DRFIP 67 (suppressions des Trésoreries de Villé, Benfeld, Rosheim, la Petite Pierre et Hochfelden et du SIE d'Erstein) mais il reste encore la décision du Ministre.

S'agissant du sort des trésoriers, rien de nouveau donc mais leur affectation sera vue au mieux de leurs intérêts personnels respectifs.

Il n'y a rien de concret pour l'instant dans la mise en place des mesures de CAP 22 suite au discours du Premier Ministre de juillet et à ses 2 circulaires du 24/07/18. Notre DRFIP a néanmoins exprimé ses doutes quant à l'installation de services de l'Etat à la campagne.

Le Préfet devra faire des propositions sur la réforme territoriale des services déconcentrés mais la DRFIP n'est pas concernée directement.

Nous lui avons demandé si elle aurait une **politique volontariste quant aux fermetures et fusion de services**. Selon notre DRFIP, on est entre deux eaux pour l'instant par rapport à CAP22. Ca ne se fait pas en un claquement de droit et il faudra mettre en place les mesures progressivement en utilisant tous « les amortisseurs sociaux ». Le télétravail aidera aussi.

Lors de l'audience, notre DRFIP a évoqué à plusieurs reprises le télétravail. Elle est donc intéressée par son développement.

S'agissant de l'avenir des **cellules CSP**, la DRFIP nous a assuré que les **antennes PCR** seraient conservées sachant que les emplois CSP ne sont pas identifiés au Tagerfip, ce qui permettrait de transférer le CSP au PCR en douceur dans le cadre de l'exercice emploi 2019 sans obliger les agents à suivre la mission.

Quant au regroupement des **PCE**, il est prématuré de l'envisager car on attend aussi des informations sur l'avenir des **Brigades**.

Sur les **caisses sans numéraire**, il en existe 6 dans le Bas-Rhin. La DRFIP a souligné que la DGFIP va vers le

« sans caisse » et a rappelé qu'une loi est sortie en juillet pour le paiement en démat mais nous n'avons pas pu déterminer si elle aurait une politique d'anticipation dans ce domaine ou d'attente.

Concernant le **SAR**, elle n'a pas d'idée préconçue concernant la taille à atteindre mais a souligné qu'il fallait être prudent. Donc à priori, le 67 devrait rester avec le SAR actuel (3 cadres A à partir du 01/09).

Pour le **CFP de Schiltigheim**, il y a eu du nouveau pendant l'été. Le bâtiment a été vendu et le repreneur pourrait nous conserver comme locataire. Il se serait engagé à changer les ouvrants ! La délégation FO a insisté (lourdement) pour que cet engagement soit ferme et rapide compte tenu de l'été passé par les collègues sur ce site...

Comme lors de beaucoup de CTL, nous sommes revenus sur le sujet du **site Picquart**. Rien de nouveau à ce sujet. Le service Liaison-Recouvrement doit attendre l'achèvement des travaux à l'annexe du CFP de Neudorf pour déménager à l'ESI. Le service Rémunérations s'implanterait dans locaux du PRD à sa fermeture espérée fin 2018 (voir ci-dessous) au 1^{er} étage du 4 Place de la République. Le CPS devra attendre de connaître son évolution avec le PAS pour savoir ce qu'il advient mais son avenir ne se situe pas à Picquart.

Nous avons enchaîné ensuite avec le **PRD**. Fin juillet, il restait 600 dossiers. La direction souhaitant finir pour la fin d'année, les dossiers devront être regardés plus rapidement...ça nous a laissés plus que dubitatif...

S'agissant du **service RNF**, la nouvelle DRFIP était bien au courant de la future organisation voulue par son prédécesseur mais nous lui avons appris que si le recouvrement était transféré aux Amendes, c'est bien elle qui restait comptable responsable...Ce dossier évoluera-t-il ?...

Un premier contact a été établi entre le **service RH** et le CSRH (Centre de service RH de Metz). Les modalités de travail vont se préciser d'ici la fin d'année et le rodage se fera jusqu'au 1^{er} trimestre 2019.

La direction nous a confirmé l'arrivée prochaine d'une nouvelle adjointe IP.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises par le passé, quand on sait combien d'emplois C, B, A sont supprimés chaque année, quand on connaît les difficultés des collègues dans tous les services, SIP, trésoreries, SIE, etc...quand on connaît le niveau de vacances d'emplois dans le Bas-Rhin, la délégation FO a fait part de son incompréhension en voyant qu'une IDIV HC était remplacée au final par un AFIPA et une IP...dans un service qui va perdre 40% de son activité... !

Pour la direction, avec le départ de la compétence de l'IDIV, la mise en place du CSRH et la départementalisation des affectations, un renfort en cadre supérieur est utile voire indispensable, d'autant plus que l'opportunité existait avec l'arrivée de 4 IP.

Chacun appréciera la justification et se fera son opinion...

En réponse à notre question, la direction ne sait pas encore si, à compter de 2019, les questions générales des agents du 67 seront transférées de but en blanc au SIA (service d'Information des Agents) ou si le service RH continuera d'y répondre le temps que la nouvelle organisation RH nationale entre dans les esprits.

Conditions de travail

La délégation FO DGFIP 67 est revenu sur l'**épisode caniculaire**, particulièrement intense pour certains services (3^{ème} étage et côté République pour la DRFIP, HUS, Picquart, Schiltigheim, Simonis/Neudorf, 35 Vosges, etc...). Les problèmes sont connus, reviennent chaque année à compter du printemps et avec le réchauffement climatique, cela ne va pas s'améliorer. Il est temps que la DG fasse quelque chose d'efficace et d'efficient !

Notre DRFIP nous a indiqué qu'elle était très attentive aux conditions de travail mais a renvoyé au CHSCT pour des aménagements.

Pour les **HUS**, un devis sera présenté au CHSCT pour la pose de lamelles orientables motorisées.

La délégation FO a aussi évoqué l'aménagement en espace détente de la **cuisine de l'ancien logement du DRFIP** puisqu'elle existe et reste opérationnelle avec un point d'eau. Elle remplacerait avantageusement l'actuel espace détente...qui ne prête pas vraiment à la détente...

La délégation FO DGFIP 67 :

José PEREIRA - Marie-Françoise HENRY – Corine BOURHIS – Marie-Claire SAIDOU

Section du Bas-Rhin : Tél : **03 88 56 55 60** – Mél : fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr -

Site web local : <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>